

Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : **6**
Annonce No **10-118978**
Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CA Pôle Azur Provence.
Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Séward B.P. 91015, 06131 Grasse, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **création d'un stade de rugby en gazon synthétique.**

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : stade de la Bastide à Grasse.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

les travaux sont répartis en 2 lots et en tranches pour le lot n°1 :

Lot 1 : Création d'un stade de rugby en gazon synthétique.

- tranche ferme : Réalisation d'un terrain de rugby en gazon synthétique
- tranche conditionnelle n° 1 : Démolition et évacuation du club house de foot
- tranche conditionnelle n° 2 : Traçage en couleur secondaire d'un terrain de foot et fourniture de cage
- tranche conditionnelle n° 3 : portail et clôtures extérieures

Lot 2 : Fourniture et pose de mâts d'éclairage y compris travaux électricité.

Le délai global d'exécution des marchés est de 90 jours maximum ;

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les travaux consistent en la réalisation d'un terrain de rugby en gazon synthétique comprenant les terrassements, les réseaux, la structure et la pose du gazon, les équipements sportifs et les clôtures .

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses techniques particulières (Cctp) de chaque lot.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 90 jours à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 16 août 2010.

Cautionnement et garanties exigés : uniquement sur la tranche ferme, il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5.00 % du montant initial du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : avance : 5 % du montant du marché sous réserve de la présentation d'une garantie à première demande couvrant le montant de l'avance. Le titulaire peut renoncer au bénéfice de l'avance.

- forme des prix : prix global et forfaitaires, prix fermes et actualisables

- mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

-Délai global maximum de paiement :30 jours à compter de la réception des la facture.

-Intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.

Financement sur fonds propres, section investissement, crédits ouverts sur le budget principal.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont indiquées à l'article 3.a du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 45 %;
- prix des prestations : 40 %;
- délais d'exécution : 15 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 19 juillet 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : le D.C.E est mis à disposition par voie électronique sur : www.marches-securises.fr

Maître d'ouvrage: Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant: Ca-Pôle-Azur-Provence_06_20100629-02.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

cf. Article 4 du règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 juin 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence.

Correspondant : direction Construction, Patrimoine et Déplacements, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.